

Parcours de trottinette : règlement

Dans le cadre du Forum des Associations un parcours de trottinette ouvert aux enfants de 6 à 11ans est organisé .

Les **inscriptions** auront lieu le jour même de **15 à 17h**, ou pourront être déposées à la mairie jusqu'au jeudi 1^{er} septembre.

Les participants devront se munir de **leur propre équipement** : trottinette, casque, genouillères, coudières.

Les participants concourent sous la responsabilité de leurs parents et doivent être couverts par une assurance Responsabilité Civile et Individuelle Accident Corporel.

Départ à 18h.

Le parcours se déroulera en une ou plusieurs parties selon le nombre et l'âge des concurrents inscrits.

INSCRIPTION PARCOURS DE TROTTINETTE AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné-e

autorise mon enfant âgé deans

à participer au parcours de trottinette organisé lors du Forum des Associations.

J'ai pris connaissance du règlement établi à cette occasion.

J'atteste que mon enfant est correctement assuré par sa Responsabilité Civile et Individuelle Accident Corporel.

Fait à le.....

signature